DES CONSEILS UNE ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE GRATUITS

Missionnés par Bayeux Intercom, les conseillers Habitat CDHAT / Soliha vous accompagnent tout au long de votre projet de travaux :



INFORMATIONS SUR LES AIDES FINANCIÈRES

Éligibilité, subventions mobilisables...

CONSEILS POUR VOS TRAVAUX

Visite à domicile, préconisations des travaux, analyse des devis...

ASSISTANCE DANS VOS DÉMARCHES

Recherche de financements, constitution et dépôts des dossiers de demande de subventions, suivi des paiements...



NE PAS COMMENCER LES TRAVAUX AVANT LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

PERMANENCES (SUR RENDEZ-VOUS)

₽ BAYEUX

1^{er} mardi du mois de 14h à 17h 3^e mardi du mois de 9h30 à 12h 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9h30 à 12h Bayeux Intercom - 4 place Gauquelin Despallières

♥ PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

4º mercredi du mois de 9h30 à 12h Mairie - 15 rue du Docteur Camille Huet

RENSEIGNEZ-VOUS GRATUITEMENT







28 - 30 avenue de Garbsen 14200 Hérouville-Saint-Clair agence14@cdhat.fr





02 31 53 73 73

EN PARTENARIAT AVEC















VOUS VOULEZ AMÉLIORER OU RÉNOVER VOTRE LOGEMENT?



BAYEUX INTERCOM VOUS ACCOMPAGNE

Conseils gratuits - Aides financières

Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat 2022 - 2027

Bayeux Intercom met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble de son territoire et une OPAH de Renouvellement Urbain sur les centres-villes de Bayeux et de Port-en-Bessin-Huppain.

Jusqu'en 2027, bénéficiez d'aides exceptionnelles pour améliorer votre résidence principale ou pour rénover un logement locatif.

DES OPAH, POUR QUI?

- Propriétaire ou futur propriétaire pour leur résidence principale, sous conditions de ressources
- Propriétaire d'un logement vacant ou loué sous conditions de loyers
- Copropriétaire ou mono-propriétaire pour les parties communes d'un immeuble

TOUTES LES COMMUNES DE BAYEUX INTERCOM SONT CONCERNÉES



CONDITIONS PRINCIPALES

- Logements privés, occupés à titre de résidence principale
- Logements de plus de 15 ans
- Gain énergétique d'au moins 35% pour les travaux de rénovation énergétique
- Travaux réalisés par des professionnels
- Engagement d'occuper le logement pendant au moins 3 ans pour les propriétaires occupants
- Conditions de loyer et engagement minimum de 6 ans pour les propriétaires bailleurs

QUELS TRAVAUX?

 Travaux d'économie d'énergie Isolation, chauffage, ventilation, menuiseries...









 Travaux d'adaptation à la perte d'autonomie Adaptation de la salle de bain, WC, cheminements...







• Réhabilitation globale de logements Logements dégradés, vacants







• Travaux dans les parties communes des copropriétés ou monopropriétés Rénovation thermique, façade, cage d'escalier







SUBVENTIONS MOBILISABLES *



PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

Subventions et prêts accordés selon la nature du projet, la situation sociale et familiale et les ressources

LES AIDES PRINCIPALES

Anah (Agence nationale de l'habitat)

- + Bayeux Intercom
- + Villes de Bayeux et Port-en-Bessin-Huppain

> AUTRES FINANCEMENTS possibles et cumulables :

- Département du Calvados
- Caisses de retraite
- Chèque éco-énergie de la Région Normandie
- Éco-prêt à taux zéro

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

Aides financières et fiscales selon la nature du projet, les travaux réalisés et le loyer pratiqué

LES AIDES PRINCIPALES

Anah (Agence nationale de l'habitat)

- + Bayeux Intercom
- + Villes de Bayeux et Port-en-Bessin-Huppain

> AUTRES FINANCEMENTS possibles et cumulables :

- Chèque éco-énergie de la Région Normandie
- Réduction d'impôts
- Dispositifs Denormandie, Malraux, Loc'Avantages
- Éco-prêt à taux zéro

COPROPRIÉTÉS

Subventions accordées selon la nature du projet, les travaux réalisés et la situation de la copropriété

LES AIDES PRINCIPALES

Anah (Agence nationale de l'habitat)

- + Bayeux Intercom
- + Villes de Bayeux et Port-en-Bessin-Huppain

> AUTRES FINANCEMENTS possibles et cumulables :

- Région Normandie
- MaPrimeRénov' Copropriétés
- Éco-prêt à taux zéro

^{*} selon réglementation en vigueur